

COMMUNAUTÉ URBAINE DE NGAOUNDÉRE : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CUN/SG/CIPM- CUN/DT/2021 du 06 MAI 2021 RELATIF AU CONTROLE A LA MAITRISE D'UVRE TECHNIQUES LOT 1 : REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR BELAKA – CARREFOUR MBIDENG LOT 2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CANIVEAUX

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la Ville de Ngaoundéré, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment :

- La fourniture d'un rapport préliminaire sur l'état des lieux ;
- La vérification et la correction du projet d'exécution

- de l'entreprise conformément aux études préalables;
- La surveillance quotidienne et le contrôle de l'exécution des travaux conformément au contrat de l'Entreprise;
 - La production des rapports hebdomadaires de contrôle des travaux ;
 - La production des rapports mensuels de contrôle des travaux ;
 - Le frais d'hébergement ;
 - Le frais de transport et divers ;
 - La vérification de la conformité des plans de récolement établis par l'entreprise;
 - La rédaction du rapport de fin des travaux et des recommandations.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

N°	Intitulé du projet	Coût prévisionnel/LOT
1	LOT 1 : REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR BELAKA – CARREFOUR MBIDENG	17 980 515 (DIX SEPT MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT MILLE CINQ CENT QUINZE) F CFA
2	LOT 2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CANIVEAUX	13 200 000 (TREIZE MILLIONS DEUX CENT MILLE)

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de neuf (09) mois à compter de la date de réception de l'ordre de démarrage de l'étude.

NB : lier la durée de la Maitrise d'uvre à celle des travaux.

5. Allotissement

Le présent appel d'offres comporte la Maitrise d'oeuvre LOT 1

ET LOT2.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte à tout bureau d'étude installé sur le territoire Camerounais.

7. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CUN.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, au secrétariat du Maire de la Ville de Ngaoundéré ou par affichage.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis, au secrétariat du Maire de la Ville de Ngaoundéré Le retrait d'un dossier se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille francs (50 000) FCFA payable à la Recette Municipale de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré.

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (06) exemplaires dont un (01) original et six (05) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Ville au plus tard le **04 Juin 2021 à 15 heures**, heure locale. Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CUN/SG/CIPM-CUN/ DT/2021 du 06 Mai 2021 RELATIF AU CONTROLE A LA MAITRISE D'UVRE TECHNIQUES

**LOT 1 : REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR BELAKA –
CARREFOUR MBIDENG**

LOT 2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CANIVEAUX

“A n’ouvrir qu’en séance de dépouillement”

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO d’un montant de :

– LOT 1 : 359 610 (TROIS CENT QUINQUANTE NEUF MILLE SIX CENT DIX) FCFA

– LOT 2 : 264 000 (DEUX CENT SOIXANTE QUATRE MILLE) FCFA

et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ’), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l’Appel d’Offres.

Elles devront obligatoirement dater d’au plus trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l’Avis d’Appel d’Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d’Appel d’Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des plis

Elle se fera en deux temps ainsi qu’il suit:

L’ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 04 Juin 2021 à partir de 16 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré.

L’ouverture des offres financières sera faite au terme de l’analyse des offres techniques pour les soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 80 points sur

100 (80/100).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- dossier technique non conforme ;
- dossier administratif non conforme à l'issue du délai accordé par la Commission ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- note technique inférieure à 80/100 points.

Critères essentiels

Les offres techniques seront notées en fonction des critères ci après :

- Personnel Clé.....40 points ;
- Références du consultant.....20 points ;
- Matériel à mobiliser.....10 points ;
- Planning et méthodologie proposée....30 points ;

Seules les soumissions dont les propositions techniques auront obtenues une note supérieure ou égale à 80/100 seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité ' coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note finale N sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci après:

$$N = \frac{70 \times \text{Note technique (Nt)} + 30 \times \text{Note financière (Nf)}}{100}$$

La note financière (Nf) est obtenue de la façon suivante:

Soit Fm le montant de la proposition la moins disante, sa note

financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule:

$$Nf = \frac{100 \times Fm}{F}$$

Fm = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à de la Communauté Urbaine de Ngaoundéré.

Le Maire de la Ville de Ngaoundéré, Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres

NGAOUNDERE le 06 Mai 2021
Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT
SALIHOU

[Télécharger le DAO](#)